

ANNEXE 15

Déclaration du choix de verser au Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois une indemnité équivalente à une des obligations mentionnées au 1° de l'article L. 341-6 du code forestier.

Je soussigné(e), René ANTOINE, Pilote d'Opérations, SNCF Réseau, choisis,

en application des dispositions de l'article L. 341-6 du code forestier,

de m'acquitter, au titre du 7^{ème} alinéa de l'article sus-visé, en versant au Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois l'indemnité équivalente,

soit : **17 910,00 €**

pour servir au financement des actions de ce fonds.

J'ai pris connaissance que le service instructeur procédera à la demande d'émission du titre de perception dès la prise de l'arrêté d'autorisation environnementale.

A Reims....., le 09 novembre 2020.....
(signature et cachet)

